



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DEUX PARCELLES DE TERRE NON BATIES, sises commune de **PONTEILLA (Pyrénées-Orientales)**, 5, rue de la Tramontane, cadastrées section AH, No 587, pour 3 a 5 ca et AH, No 590, pour 6 a 82 ca.

MISE A PRIX : 18.000 €

AVEC FACULTE DE BAISSSE DU QUART PUIS DE LA MOITIE
OUTRE FRAIS

CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 14 mai 2018 à 10 h

ADJUDICATION LE LUNDI 28 MAI 2018

à 14 h et suivantes au besoin

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Maître Philippe PERNAUD-ORLIAC, mandataire judiciaire, domicilié ès-qualités 27, rue de l'Aiguillerie à 34000 MONTPELLIER,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone, MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS :

- **DORIA AVOCATS** - Cabinet de Maître V. RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).
- **GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 18/00050).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

Il s'agit de deux parcelles de terres attenantes couvertes d'herbes en friche.

A ce jour, ces deux parcelles sont totalement enclavées.

Elles sont situées en zone UB, à savoir en zone urbaine.